

Fin de vie



Nous pouvons et devons toujours prendre soin des vivants, sans raccourcir leur vie de nous-mêmes mais sans non plus résister à leur mort. (Pape François)

En un mot : ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie et pas de traitements trop “zélés”

« *l'euthanasie est une fausse solution au drame de la souffrance, une solution indigne de l'homme* » (Benoît XVI) car elle vise, sous prétexte de compassion, à abandonner les personnes au moment où elles ont le plus besoin d'aide et d'accompagnement.

Pour l'église catholique, aujourd'hui, on ne peut pas mettre fin à la vie de quelqu'un.



D'une façon générale, l'euthanasie active est interdite par les différents courants de l'islam. Elle est identifiée à un meurtre, même en cas de demande du patient, car seul Dieu donne la vie et peut la reprendre. En effet, si le patient demande, c'est assimilé à un suicide et donc interdit.

Pour les musulmans, la vie est un Al- AMANA,(1) un dépôt dont l'on est responsable, mais que l'on ne peut pas aliéner.

Concernant l'arrêt de soins permettant de maintenir en vie le patient, les avis divergent. Pour certains juristes musulmans, s'appuyant sur des dits ou faits imputés au prophète Mohammed ou à ses compagnons, se soigner est seulement « permis » ou « recommandé » mais pas obligatoire. Pour d'autres, ça l'est.



Le judaïsme postule la valeur absolue et sacrée de la vie. La fin de la vie est le passage naturel du monde terrestre au monde céleste.

Dans le judaïsme, le suicide est strictement interdit. Mais tout être doit pouvoir conserver son libre arbitre jusqu'à la fin de sa vie.

Quand il n'y a plus d'espoir, il est conseillé d'arrêter les soins ; l'acharnement thérapeutique n'est pas une bonne chose.



Dans un document de 2011, « *un temps pour vivre, un temps pour mourir* », la Communion d'Églises protestantes en Europe s'est opposée à une justification théologique et éthique de l'euthanasie et de l'aide au suicide, et a demandé l'amélioration des conditions sociales et médicales ainsi que des soins pour une vie et une mort dans la dignité.

Ce faisant le document ouvre le débat posant qu'il n'y a pas de « dimension sacrée de la vie », mais une invitation à « préserver la vie ».

Le théologien Karl Barth (2) dans sa « Dogmatique » insistait sur des cas-limites au niveau éthique à l'égard du suicide qui est posé comme une liberté radicale » n'ayant pas d'autre fondement que la situation traversée par la personne qui traverse l'épreuve dont il ne peut rendre compte.

De même après avoir posé que l'euthanasie est inacceptable comme expression d'une toute-puissance de l'homme contre ce qui relève de Dieu, il interrogeait les progrès de la chimie et de la médecine comme un autre désir de toute-puissance humaine, voulant nier le caractère limité de nos existences humaines et pointait que dans cette perspective-là, l'euthanasie pouvait devenir un cas-limite au niveau éthique.

C'est en ce sens que l'on retrouve beaucoup de protestants dans les associations qui combattent pour le droit à mourir dans la dignité, alors qu'en sens inverse d'autres s'inscrivent dans les progrès à faire quant aux soins palliatifs.



Le débat en philosophie porte principalement sur le caractère inviolable - ou non- de la vie. A quelle condition la vie vaut-elle la peine d'être vécue ?

Plus précisément, disposons-nous de notre propre vie? Ceux qui soutiennent, dans la lignée de Kant, que la vie est toujours une valeur absolue, soutiendront que le droit de fin de vie est toujours immoral ; tandis que ceux qui ont une conception plus libérale de l'existence, dans la lignée de l'utilitarisme, soutiennent que rien n'interdit l'euthanasie dans la mesure où cela ne fait de mal à personne, pas même à celui qui décide pour soi étant donné que ce choix repose sur un calcul d'utilité : il est préférable de mourir que de continuer à vivre ainsi.

1. L'amana est défini en général comme le dépôt de la foi à l'homme, mais son sens est plus large et multiple en réalité. On peut le résumer au sentiment de responsabilité que l'individu ressent dans toute affaire qu'on lui confie, et à sa conviction qu'il doit en répondre devant Son Seigneur tout puissant.
2. Karl Barth (1886 – 1968) est un pasteur réformé et professeur de théologie suisse, considéré comme l'une des personnalités majeures de la théologie chrétienne du XXe siècle, en particulier de la théologie dialectique

